



La Région Ile-de-France a signé la Charte « Abeille, sentinelle de l'environnement » et installé 8 ruches dans les espaces de l'Hôtel de Région, au cœur de Paris, le 18 mars 2008. La Récolte s'est effectuée au printemps, en présence de tous les services de la Région dont le Service environnement et développement durable avec qui l'UNAF a préparé ce partenariat de la Région très engagé dans le soutien de la filière apicole en Ile-de-France.

INTERVIEW

Jean-Paul HUCHON, Président de la Région Ile-de-France

Des ruches en plein Paris dans l'enceinte du Conseil Régional, cela peut paraître paradoxalement ! Pourquoi vous êtes vous engagés dans le programme Abeille Sentinelle de l'Environnement ?

La Région est engagée depuis 2003 dans la protection de la biodiversité par l'adoption de la charte régionale et depuis 2007 dans le cadre de la stratégie régionale de la biodiversité. La défense de l'abeille s'inscrit dans cette politique. La région a adopté la charte « Abeille sentinelle » proposée par l'UNAF. Un rucher régional comprenant 8 ruches a donc été installé sur les sites parisiens de la Région. Le miel produit est abondant et de grande qualité. C'est un signe du bon état écologique des plantes qui poussent dans la ville. A ce titre l'abeille est un indicateur important pour le suivi et l'évolution de la biodiversité sur notre région.

Une grande partie du territoire de la Région Ile de France est vouée à l'agriculture. Comment presentez-vous l'évolution de l'agriculture et ses liens avec l'apiculture ?

De nombreux agriculteurs sont également apiculteurs et connaissent les problèmes de pollinisation. Il est vrai que les plantes messicoles sont de moins en moins présentes dans la grande agriculture céréalière intensive et que l'arboriculture a fortement diminuée en Ile-de-France. Mais aujourd'hui l'agriculture raisonnée et l'agriculture bio permettent une réduction importante des intrants (pesticides et nitrate) et favorise la présence de plantes utiles aux abeilles. Afin d'aider les agriculteurs, la région a mis en place un programme d'aide appelé P.R.A.I.R.I.E, et des aides pour l'augmentation de l'agriculture bio en Ile-de-France. Ces nouvelles pratiques et la nouvelle Politique Agricole Commune vont permettre une amélioration de l'apiculture en zone rurale.

Comment les élus et le personnel ont-ils réagi à l'arrivée des abeilles ?

Il y a eu quelques difficultés vite résolues, liées à la présence de ruches à proximité de certains bureaux. Il y a eu également un travail important mené par la Direction des Ressources Humaines et plus particulièrement la communication interne pour expliquer et faire participer les agents à l'aventure. Un comité de suivi du rucher a été mis en place avec des apiculteurs afin de former et d'informer les agents sur le travail des abeilles et sur la fabrication du miel. Le nom du miel de la région « le Rucher de la Région » a été choisi par les agents. Les récoltes se font en présence des agents qui sont invités à participer à la mise en pot. Les pots sont ensuite distribués aux élus et aux agents de la Région.

La région s'engage résolument en faveur du développement durable et de la biodiversité. Quelles sont les prochaines échéances ?

La création de l'Agence Régionale pour la nature et la biodiversité dit « Natureparif » a été un moment fort. L'équipe se met en place. 3 missions ont été confiées à l'Agence : la création de l'Observatoire de la biodiversité en liaison avec les départements, la DIREN et les associations, un site internet régional pour la mise en réseau de tous les acteurs de la biodiversité et un fichier d'expériences afin de faire partager les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité.

Comment avez-vous personnellement vécu l'installation puis la récolte ?

Je me suis impliqué personnellement dans ce projet et suis présent à chaque échéance : pose des ruches, récolte du miel....

Vous attendiez vous à de telles résultats ?

Les plantes mellifères et pollinifères d'intérêt apicole (arbres, arbustes, plantes herbacées) sont nombreuses et diverses à Paris et les récoltes ont été très bonnes. Il est vrai que je ne m'attendais pas à une telle récolte et de si bonne qualité.

Qu'allez-vous faire du miel récolté ?

Il est principalement destiné aux agents de la régionqui sont aujourd'hui très nombreux, avec les TOS on arrive à environ 9000 agents....